

COMMUNES

Un diagnostic détaillé de l'Aire confirme une situation alarmante

Le bilan de santé de l'Aire est connu. Mais le remède prôné par le Département des travaux publics pour son assainissement est contesté par une association transfrontalière.

Certaines communes se plaignent de la puanteur de l'Aire, en période de sécheresse en particulier, lorsque le courant ne charrie que les eaux boueuses des stations d'épuration. De fait, il est avéré que la rivière est «morte» par endroits, asséchée notamment par des pompages à des fins agricoles et polluée par des rejets d'eaux usées et certains déchets industriels. «Mais la capacité de régénération d'une rivière est fantastique. Tant qu'il y a de la vie en amont, il y a possibilité d'assainir le reste du cours d'eau.» Pour l'Association pour la protection de l'Aire et de ses affluents (APAA), la sauvegarde de la rivière ne constitue pas un vain combat. C'est ce que tend à démontrer l'enquête qu'une vingtaine de ses membres, français et suisses, a effectuée sur le terrain pendant deux ans. De ces relevés est issu un rapport, sorte de diagnostic de la rivière et de ses ramifications, qui a été communiqué cette année aux autorités cantonales et communales, de part et d'autre

de la frontière. Fondée en 1989, cette association franco-suisse est partie du principe que l'état de l'Aire ne peut être appréhendé indépendamment d'une observation en amont de ses affluents français. Si les maux de cette rivière ne sont pas inconnus des autorités genevoises, l'APAA se félicite toutefois d'être la première à avoir réalisé une étude transfrontalière. «La force de notre association est qu'elle est la seule à faire circuler l'information des deux côtés de la frontière, qui est beaucoup moins imperméable qu'on ne le croit», souligne Marie-Christine Tissot, présidente de l'APAA.

RIVIÈRE «CAPRICIEUSE»

L'Aire, constate l'association, est une rivière «capricieuse». En effet, l'eau a tendance à s'infiltrer dans la nappe d'accompagnement logée sous son lit. Mais ce phénomène – naturel – se trouverait notamment aggravé par des pompages qui sont accomplis à des fins domestiques ou agricoles dans les

campagnes françaises. Autre facteur répertorié par l'APAA: l'inefficacité des stations d'épuration, dont certaines déverseraient directement leurs boues dans la rivière. En période d'étiage, conjuguée à des pompages «massifs», les eaux usées constitueraient ainsi la substance même de l'Aire.

La principale mesure envisagée par le Département des travaux publics (DTP) pour assainir l'Aire consiste en un projet de raccordement de la station d'épuration de Saint-Julien à celle d'Aire. Plus exactement, il s'agirait de «court-circuiter» les eaux usées en amont de l'agglomération française, selon M. Grobet, pour les diriger vers la station genevoise. Une telle mesure parie sur un facteur de dilution: les rejets qui sont ainsi déversés dans le Rhône, dont le pouvoir de régénération est «énorme», ont un impact moindre que sur un cours d'eau plus modeste.

Or c'est là un projet que conteste l'APAA. «Pour le DTP, ôter la pollu-

tion à la hauteur de Saint-Julien signifie assainir la rivière. Or, le département ne connaissait même pas l'existence de deux décharges aux abords des affluents de l'Aire», argue Mme Tissot. En somme, soutient l'association, il est inutile de traiter l'Aire de façon localisée, alors que «l'eau de ses affluents arrive déjà fortement polluée à Saint-Julien». De plus, ce raccordement serait prématuré aux yeux de l'association, qui estime que la station d'Aire est déjà saturée et que son extension n'est pas une chose assurée. Enfin, l'APAA redoute la disparition de la rivière qu'entraînerait un tel projet: «En été, il n'y a rien d'autre que ces eaux de mauvaise qualité. Le raccordement enlèverait même ça», pronostique Mme Tissot. Autant d'arguments que M. Grobet rejette avec une certaine impatience: «Faut-il admettre un débit moindre ou son maintien avec une eau de mauvaise qualité? Pour le DTP, les objectifs sanitaires l'emportent».